



Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante

Lundi 23 octobre 2017 à 19h15
À l'école de la Marée-Montante de Saint-Roch des Aulnaies

Procès-Verbal

Présences

Professionnel : Pierre-Alexandre Dumont-Saucier
Personnel de soutien : Johanne Caron
Service de Garde : Samantha Jalbert
Enseignant(e)s : Andrée Rossignol, Marie Lévesque-Michaud, Roxanne Lévesque
Parents : Geneviève Cloutier, Jessica Lalli, Catherine Laroche, Véronique Briand,
Magali Emond
Direction : Marc Chouinard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Le directeur des écoles M. Marc Chouinard ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2017

Il est proposé par Catherine et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté avec les modifications suivantes :

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2017

Il est proposé par Geneviève et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2017 soit adopté tel qu'il est proposé.

1.4 Suivi au procès-verbal

Le dossier concernant le « Plan de lutte » sera traité lors de la rencontre.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Élection des officiers

2.1.1 Présidente

- Magali Emond est proposé(e) par Geneviève Cloutier
Magali Emond accepte le poste et est élu(e) par acclamation

2.1.2 Vice-Présidente

- Véronique Briand est proposé(e) par Magali
Véronique Briand accepte le poste et est élu(e) par acclamation

2.1.3 Trésorière

- Geneviève Cloutier est proposé(e) par Andrée Rossignol
Geneviève Cloutier accepte le poste et est élu(e) par acclamation

2.1.4 Secrétaire

- Pierre-Alexandre Dumont-Saucier proposé(e) par Geneviève Cloutier
Pierre-Alexandre Dumont-Saucier accepte le poste et est élu(e) par acclamation

2.2 Choix du représentant de la communauté (s'il y a lieu) Aucun représentant n'est proposé

2.3 Établissement du calendrier des rencontres du CÉ

Lundi 23 octobre 2017 à St-Roch

Lundi 27 novembre 2017 à Ste-Onésime

Lundi 22 janvier 2018 à Ste-Louise

Lundi 26 février 2018 à St-Roch

Lundi 26 mars 2018 à St-Onésime

Lundi 23 avril 2018 à Ste-Louise

Lundi 28 mai 2018 à St-Roch

Lundi 18 juin ou mercredi 20 juin 2018 (Restaurant La Pocatière) 18h30

Il est proposé par Véronique Briand et unanimement résolu que le calendrier des rencontres soit adopté tel qu'il est proposé.

2.4 Révision et adoption des règles de régie interne

La direction présente le document qui a été envoyé aux membres.

Il est proposé par Samantha Jalbert et unanimement résolu que les règles de régie interne soient adoptées telles qu'elles sont présentées.

2.5 Adoption du Projet éducatif et du plan de réussite

La direction présente le projet éducatif et le plan de réussite des trois écoles.

Il répond à certaines interrogations et commentaires

Il est proposé par Roxanne Lévesque et unanimement résolu que le projet éducatif et le plan de réussite soient adoptés tels qu'ils sont présentés.

2.6 Approbation de la mesure 15023- À l'école, on bouge au cube – Force 4

M. Marc Chouinard présente les détails en lien avec la mesure 15023 – À l'école, on bouge au cube – Force 4

La Marée-Montante bénéficie de ce projet et la direction souhaite que les autres écoles puissent en bénéficier dans les prochaines années, si possible.

Un point concernant les récréations structurées est soulevé. Le but est de rendre nos élèves actifs dans différents contextes d'apprentissage

Résolution 20171023-01

CONSIDÉRANT l'importance d'un mode de vie sain et actif ;

CONSIDÉRANT que cet engagement s'inscrit dans un objectif de pérennité de la démarche ;

CONSIDÉRANT que l'école la Marée-Montante se voit octroyé un budget en lien avec la démarche ;

CONSIDÉRANT qu'une reddition de compte sera exigée à l'école la Marée-Montante ;

IL EST PROPOSÉ par Andrée Rossignol et unanimement résolu :

D'APPROUVER que l'école la Marée-Montante de St-Roch-des-Aulnaies offre aux élèves des opportunités variées d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, notamment en maximisant les jeux actifs lors des récréations, au service de garde et en initiant des activités physiques en classe, dans le cadre de la « Mesure 15023 - À l'école, on bouge au cube ».

2.7 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de (art. 87 LIP)

M. Marc Chouinard présente le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

Activités	Date	AM	PM	Écoles			Élèves
				MM	ODB	EF	
L'heure du conte	25 oct.	x		x			Maternelle 4 et 5 ans
Activité en lien avec le fleuve et les rives avec les étudiants du Cégep de La Pocatière	26 oct.		x	x			2 ^e cycle
Halloween – Activité dans la maison jaune	31 oct.		x		x		Tous
Halloween – Parade de costumes, conte, collation et bingo	31 oct.		x			x	Tous
Spectacle animé sur La magie de la chimie	3 nov.		x			x	Mat. 5 ans à 6 ^e année
Spectacle animé sur La magie de la chimie	3 nov.		x		x		Tous
Spectacle animé sur La magie de la chimie	3 nov.		x	x			Mat. 5 ans à 6 ^e année
Activité de menuiserie	7 et 13 nov.		x	x			3 ^e cycle
Journée pédagogique – Services de garde Activité <i>Bubble football</i>	10 nov.	x	x	x	x	x	Tous
Activités physiques au stade Premier Tech de Rivière-du-Loup	5 déc.		x	x	x	x	1 ^{er} cycle + 3 ^e année EF
Patinage au Centre Bombardier	21 déc.	x		x			Tous
Patinage au Centre Bombardier, cinéma Louise et dîner à l'école	21 déc.	x				x	Tous
Soirée de Noël en fraternité	21 déc.	N/A	N/A		x		Tous
Déjeuner à l'école (Élèves seront en congé en après-midi)	22 déc.	x			x		Tous
Comédie musicale mettant en vedette les élèves de l'école de l'Orée-des-Bois	15 fév.		x	x	x	x	Tous
RécéoFun	20 juin	x	x	x	x	x	1 ^{er} cycle
Aquarium de Québec	20 juin	x	x	x	x	x	2 ^e cycle

Il est proposé par Véronique Briand et unanimement résolu que programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école soit approuvé tel qu'il est présenté.

2.8 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école

Afin de faciliter et alléger les activités qui ont lieu aux alentours de chacune des écoles, le conseil d'établissement fait en sorte d'adopter une résolution allant dans ce sens.

Résolution 20171023-02

ATTENDU QUE de nombreuses activités ont lieu aux alentours de chacune des écoles;

ATTENDU QUE les enseignants et autres intervenants organisent parfois spontanément certaines activités;

ATTENDU QUE nous favorisons les activités en lien avec le milieu et que nous souhaitons les inciter;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement seront informés des activités des écoles et que la direction autorisera chacune de ces sorties préalablement;

Il est proposé par Geneviève Cloutier et unanimement résolu d'autoriser les enseignants et autres intervenants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école pour l'année scolaire 2017-18. Ce périmètre inclus entre autres : les déplacements aux bibliothèques, aux bureaux de poste, aux patinoires, aux salles municipales et autres attractions à distance de marche des écoles de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante.

2.9 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La direction et Pierre-Alexandre Dumont-Saucier présentent les grandes lignes du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Il est proposé par Roxanne Lévesque et unanimement résolu que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit approuvé tel qu'il est présenté.

2.10 Approbation des campagnes de financement (OPP, Voyage à Toronto, Salon du livre)

Les documents décrivant chacune des campagnes de financement ont été remis à chaque membre du Conseil par la direction.

Il est proposé par Marie Lévesque-Michaud et unanimement résolu que les campagnes de financement soient approuvées telles qu'elles sont présentées.

2.11 Approbation des Normes et Modalités en évaluation

La direction mentionne que ces informations ont été transmises aux trois équipes-école.

Le seuil minimal est de 40% et renseigne les membres sur ce point.

Il est proposé par Catherine Laroche et unanimement résolu que les Normes et Modalités soient approuvées telles qu'elles sont présentées.

2.12 Approbation de la Convention de Gestion

La direction explique l'objectif de la convention de Gestion (bilan et mise à jour)

Il est proposé par Geneviève Cloutier et unanimement résolu que la Convention de Gestion soit approuvée telle qu'elle est présentée.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

Les membres sont mis au courant de l'activité Basket-ball et des modalités de transport qui s'y rattachent.

3.2 Présidente

Aucun sujet à traiter

3.3 Service de garde

Le service de garde de Ste-Louise est en déficit.

Il y aurait des possibilités de jumelage pour limiter les coûts des services.

3.4 Enseignants

Les enseignants font un retour sur les activités vécues à l'école.

Tous trois remercient les parents pour les activités d'accueil.

3.5 Professionnel et personnel de soutien

Pierre-Alexandre Dumont-Saucier nous mentionne l'activité des Grandes Rencontres du 26 octobre, de l'actualisation des plans d'interventions et de la poursuite de la tournée des écoles.

3.6 OPP

Les activités ont été partagées plus tôt.

Les campagnes de financement ont été partagées plus tôt.

3.7 Comité de Parents

Prochaine rencontre le 7 novembre 2017 à St-Pascal

3.8 Trésorière

Les prix remis lors de l'Assemblée générale de parents (coûts du matériel scolaire, 1 par école) seront pris à même le budget du conseil d'établissement.

3.9 Correspondance
Le rapport annuel du comité EHDA.

3.10 Parole au public
Pas de public.

4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Prochaine rencontre le 27 novembre à St-Onésime à 19h15
La levée de la séance est proposée par Geneviève Cloutier.

Magali Emond, Présidente

Marc Chouinard, Directeur